

RÉSEAUX ÉLECTRIQUES DE DISTRIBUTION PUBLIQUE

Adaptation professionnelle sur réseaux, branchements et EP aériens BT Hors Tension

- Objectif :** Acquérir les compétences requises pour exécuter en toute sécurité des travaux et des dépannages hors tension sur les réseaux, branchements et EP aériens nus et isolés BT en respectant la réglementation, les règles techniques et mécaniques.
- Public concerné :** Tout public devant opérer sur les réseaux, branchements et EP d'un distributeur.
- Prérequis :** Savoir lire, écrire et parler le français (*formation adaptée possible sous condition*).
Être habilité a minima B1
Maîtriser la réglementation des travaux en hauteur et savoir mettre en œuvre différents moyens d'ascension (notamment échelles et grimpettes).
La participation à la formation nécessite d'être en possession des équipements de protection individuelle adaptés aux travaux visés.
Ces prérequis seront vérifiés en début de stage et conditionneront la poursuite de la formation. Des tests théorique et pratique participeront à cette vérification.
- Durée :** 8 jours en continu (56 heures).
- Pédagogie :** La progression pédagogique s'appuie sur la présentation de la réglementation et une partie théorique sur la technologie sur les réseaux aériens BT.
Cette formation est réalisée par des formateurs formés et qualifiés dans le domaine concerné et de la maîtrise des risques.
70 % du temps est consacré à des travaux pratiques en situation réelle.
- Évaluation des acquis :** Évaluation sur les aspects théoriques et / ou pratiques vue en session.
- Outils pédagogiques :** Salle de cours, vidéoprojecteur, écran.
Dossiers pédagogiques et techniques.
Plateforme technique BT.
Outillages et matériels spécifiques.
- Accessibilité :** En cas de restriction médicale ou autres restrictions, un plan de compensation individuel pourra être mis en œuvre en amont de l'inscription, sur demande et sur validation de la faisabilité technique.
- Dotation du stagiaire :** Documents, vêtement et EPI nécessaires (**voir la liste détaillée à la page 3**)
- Documents de fin de formation :** Attestation de formation
- Lieu :** PONT-DU-CHÂTEAU (63).

CONTENU DU STAGE

1 – Accueil et présentation de la formation

2 – Évaluation des prérequis théorique

- Questionnaire théorique

3 – Théorie

- Rappel NF C 18-510
 - o Chapitre 7 « la consignation »
 - o Document d'accès au réseau
- La signalisation temporaire de chantier.

4 – Technologie sur les réseaux aériens BT « NF C 11 201 »

- Les supports :
 - o Bois, béton, métalliques
- Les règles d'implantation
- Les réseaux :
 - o Nus
 - o Isolés
 - o Tendus
 - o Sur façades

5 – Technologie sur les branchements Aérien et Aéro-Souterrain BT - « NF C 14 100 »

- Les branchements :
 - o Aériens
 - o Aéro souterrains
 - o Sur façade

6 – Technologie sur les branchements EP « NF C 17 200 »

- Le réseau de distribution public à neutre commun pour les foyers EP
 - o Réseau nu
 - o Réseau isolé

5 – Travaux Pratiques

- Réalisation d'un balisage de chantier,
- Réalisation d'une consignation d'un réseau aérien nus et torsadés,
- Remplacement d'un isolateur d'alignement,
- Remplacement d'un isolateur d'arrêt,
- Réparation d'un conducteur nu,
- Réparation d'un conducteur isolé,
- Remplacement d'une pince d'ancrage réseau,
- Construction d'un branchement aérien avec raccordement sur un réseau BT nu,
- Construction d'un branchement aéro-souterrain avec raccordement sur un réseau BT en câble isolé torsadé,
- Construction et raccordement d'un branchement sur façade.
- Remplacement d'un ensemble « crosse + appareillage EP » sur poteau alimenter depuis un réseau aérien BT isolé a neutre commun

Remarque : Une évaluation sur la connaissance des procédures et sur la pratique est réalisée lors des différentes mises en situation.

DOCUMENTS À FOURNIR POUR L'INSCRIPTION

- Bulletin d'inscription.

DOCUMENTS QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Titre d'habilitation électrique (**Habilitation B1 minimum**).

VÊTEMENTS ET EPI QUE DOIT POSSÉDER LE STAGIAIRE POUR SUIVRE LE STAGE

- Vêtements de travail (*couvrant les bras et les jambes, non propagateur de la flamme et ne comportant pas de pièces conductrices, NF EN 61482-2 et NF EN ISO 14116*) **pour consignation et mesurage**.
- Vêtements de pluie.
- Paire de chaussures de sécurité (*NF EN ISO 20345*).
- Casque d'électricien avec jugulaire (*NF EN 397*) et équipement de protection oculaire et faciale (*NF EN 166*).
- Paire de gants composites (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*) **pour consignation et mesurage**.

- **ou**

- Paire de gants isolants 500 V en latex pour électricien (*à la taille du stagiaire, NF EN 60903 classe 00 ou 0*) **pour consignation et mesurage**.
- Paire de surgants pour électricien en cuir à crispin (*à la taille du stagiaire, NF EN 388*) **pour consignation et mesurage**.
- Paire de gants de manutention (*à la taille du stagiaire*).
- Pour l'ascension des supports : Harnais-ceinture ou un harnais de sécurité équipé, conforme aux normes en vigueur (*longe de maintien au poste de travail de 4 m, longe d'antichute équipée d'un absorbeur d'énergie, anneau de sangle 1,20 m pour création d'un point d'ancrage fiable, sacoche à outils*).